

**TARIFS DE LA FOURRIÈRE INTERCOMMUNALE
À COMPTER DU 22 NOVEMBRE 2021**

DÉSIGNATION	TARIFS Au 22 novembre 2021 € TTC
CHIENS	
JOUR DE GARDE 1 ^{ère} et 2 ^{ème} catégorie et chiens mordeurs	28,00 €
JOUR DE GARDE AUTRES CHIENS	17,50 €
FORFAIT CHAMBRE FROIDE	27,00 €
FORFAIT RECHERCHES PROPRIÉTAIRE (centrale canine ou en sus)	13,00 €
IDENTIFICATION PAR PUCE ÉLECTRONIQUE	86,00 €
CHATS	
JOUR DE GARDE	13,50 €
FORFAIT CHAMBRE FROIDE	24,00 €
FORFAIT RECHERCHES PROPRIÉTAIRE (centrale canine ou en sus)	13,00 €
IDENTIFICATION PAR PUCE ÉLECTRONIQUE	86,00 €
DIVERS ANIMAUX	
JOUR DE GARDE AUTRES ANIMAUX	30,00 €
FORFAIT CHAMBRE FROIDE AUTRES ANIMAUX	50,00 €
DÉPÔT VISCÈRES ET PEAUX ISSUES DE CHASSE (montant par kg)	4,00 €
EUTHANASIE	130,00 €
ABANDON CHIEN / CHATS DÉJÀ EN FOURRIÈRE	150,00 €
Si l'animal nécessite des soins vétérinaires particuliers, ces frais seront à la charge du propriétaire.	
FRAIS DE MISE EN FOURRIÈRE VÉHICULES (CONFORMÉMENT À L'ARRÊTÉ MINISTÉRIEL DU 03 AOÛT 2020)	
POIDS LOURDS (44 tonnes ≥ PTAC > 19 tonnes)	274,40 €
POIDS LOURDS (19 tonnes ≥ PTAC > 7,5 tonnes)	213,40 €
POIDS LOURDS (7,5 tonnes ≥ PTAC > 3,5 tonnes)	122,00 €
VOITURES PARTICULIÈRES	121,27 €
AUTRES VÉHICULES IMMATRICULÉS (2 roues, quads)	45,70 €
FRAIS DE GARDE VÉHICULES POUR 24 HEURES (CONFORMÉMENT À L'ARRÊTÉ MINISTÉRIEL DU 03 AOÛT 2020)	
POIDS LOURDS (44 tonnes ≥ PTAC > 19 tonnes)	9,20 €
POIDS LOURDS (19 tonnes ≥ PTAC > 7,5 tonnes)	9,20 €
POIDS LOURDS (7,5 tonnes ≥ PTAC > 3,5 tonnes)	9,20 €
VOITURES PARTICULIÈRES, COMMERCIALES, SANS PERMIS	6,42 €
AUTRES VÉHICULES IMMATRICULÉS (2 roues, quads)	3,00 €
FRAIS DE GARDE DES VÉHICULES POUR 24 HEURES (hors arrêté ministériel du 03 AOÛT 2020)	
POIDS LOURDS ACCIDENTÉS (44 tonnes ≥ PTAC > 19 tonnes)	100,00 €
POIDS LOURDS ACCIDENTÉS (19 tonnes ≥ PTAC > 7,5 tonnes)	80,00 €
POIDS LOURDS ACCIDENTÉS (7,5 tonnes ≥ PTAC > 3,5 tonnes)	70,00 €
VOITURES PARTICULIÈRES, COMMERCIALES, SANS PERMIS, ACCIDENTÉES	50,00 €
AUTRES VÉHICULES ACCIDENTÉS IMMATRICULÉS (2 roues, quads)	35,00 €
FRAIS DE GARDE 24H pour les véhicules du Domaine (Après-vente)	30,00 €
FRAIS D'ABANDON DE VÉHICULE EN FOURRIÈRE	
ABANDON PAR SON PROPRIÉTAIRE D'UN VÉHICULE	165,00 €
ABANDON PAR SON PROPRIÉTAIRE D'UN 2 ROUES	70,00 €
LOCATION EMPLACEMENTS CARAVANES/CAMPING-CAR	
LOCATION ANNUELLE	400,00 €
LOCATION TRIMESTRIELLE OU FORFAIT DÉPANNAGE INFÉRIEUR À 3 MOIS	150,00 €
LOCATION FORFAIT 9,5 MOIS (du 1 ^{er} septembre au 15 juin)	300,00 €
FORFAIT LOCATION EMPLACEMENT VÉHICULES PERSONNEL LORS DES DÉPLACEMENTS (journée)	4,00 €
AUTRES EMPLACEMENTS	
CAMIONS - prix journalier durant fêtes municipales / intercommunales	14,00 €